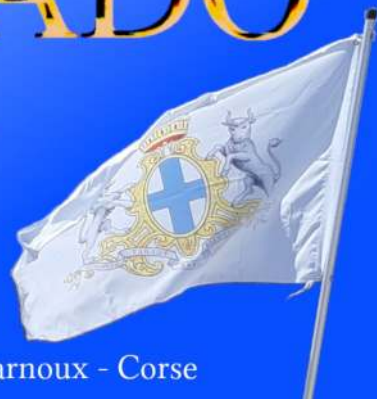




# L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner  
de l'Espérance qui est en vous."  
(1Pet 3.15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X  
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



## DE GRÂCE, DEMEUREZ DANS LA GRÂCE !

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

J'espère que nous avons tous l'espérance et le désir du ciel, mais nous n'entrerons au ciel que revêtus par Dieu de la robe nuptiale dont parle l'Évangile, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, cette vie qui nous a été donnée au baptême et que nous entretenons au cours de la vie par les sacrements, la prière, nos actes d'amour de Dieu, que nous faisons croître par nos mérites. Mais attention à ne pas compter sur notre propre force. Il faut d'abord rappeler que notre seule et unique fin suprême, n'est pas une fin naturelle et au niveau de nos propres forces. Elle est surnaturelle et donc infiniment au-dessus de nos forces. Or, nous sommes tous appelés, sans exception, à cet ordre surnaturel, cet ordre de la vie intime de Dieu, et cela purement gratuitement. Refuser ce caractère surnaturel de notre destin, refuser la réalité surnaturelle de notre unique fin suprême, c'est rejeter tout l'Évangile et toute l'Église. Il faut donc partir de là pour comprendre quelque chose de cette grâce, accepter que cette vie nouvelle que nous communique Jésus-Christ, est surnaturelle. Nous sommes donc totalement dépendants à l'égard de Dieu, nous le sommes dans l'ordre naturel, mais aussi dans l'ordre surnaturel, car Dieu est cause première et totale de tout bien. Nous n'avons jamais l'initiative première dans la ligne du bien.

Par contre, dans la ligne du péché, oui, nous sommes la cause première du péché. Dans l'ordre naturel, Dieu a la première initiative de tout bien. Dans l'ordre de la grâce, Dieu est cause totale, non pas unique, de n'importe quel mouvement salutaire, il en est la source première. Ça ne veut pas dire que notre liberté soit supprimée, mais cette liberté n'est jamais cause première dans l'ordre de la grâce.

L'initiative ne revient à cette liberté que pour refuser la grâce et offenser Dieu. Est-ce que la grâce de Dieu peut être

donnée à la demande de l'homme ? Il faut répondre que c'est la grâce elle-même qui nous fait demander. Dieu n'attend pas notre vouloir pour nous purifier du péché ; notre volonté de purification est un effet de l'infusion et de l'opération du Saint-Esprit en nous. Comme il est écrit dans le Livre des Proverbes *« la volonté est préparée par le Seigneur »*.

C'est ce que dit aussi Saint Paul aux Philippiens : *« C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir »*.

De même l'accroissement de la foi, le commencement de la foi, l'attrait de la croyance que provoque la conversion, tout cela est un don de la grâce. Comment agit-elle ?

Par une inspiration du Saint-Esprit qui redresse notre volonté en l'amenant, de l'infidélité à la foi et, de l'impiété à la piété, et cela n'est pas de l'ordre naturel mais surnaturel. Saint Paul l'affirme clairement aux Philippiens : *« Nous avons confiance que celui qui a commencé en nous cette belle œuvre, la mènera à son terme jusqu'au jour du Christ Jésus »*.

Et puis, il y a cette autre affirmation de Saint Paul *« C'est par la grâce que vous êtes sauvés moyennant la foi, et cela ne vient pas de vous ; c'est le don de Dieu »*.

La foi n'est donc pas naturelle sinon nous pourrions alors considérer d'une certaine manière comme fidèles tous ceux qui sont étrangers à l'Église du Christ. Certains subordonnent l'aide de la grâce à l'humilité ou à l'obéissance de l'homme. Ils se trompent, c'est le don de la grâce qui nous permet d'être obéissants et humbles. C'est ce que dit encore Saint Paul : *« Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? »* ou encore : *« C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis »*. *« Nous savons et nous croyons, déclare le Concile d'Orange, que pour tous ceux qui désirent être baptisés, cette grâce, même après la venue du Seigneur, ne se trouve pas dans le libre-arbitre, mais qu'elle est conférée par la libéralité du Christ »*.

Quand Saint Paul affirme : « *Il m'a été fait miséricorde pour que je sois fidèle* », il ne dit pas : “ parce que j'étais fidèle ”, mais « *pour que je sois fidèle* ». Ainsi par nos propres forces, il nous est impossible de nous élever à l'ordre de la grâce, il nous est impossible de nous racheter et de nous diviniser par nous-même ; il nous est impossible même – ayant été déjà élevés à l'ordre de la grâce – d'agir, en quoique ce soit, en conformité avec cet ordre à moins que d'être aidés par la grâce. « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* », nous dit Notre Seigneur. De même que nul homme sans un secours

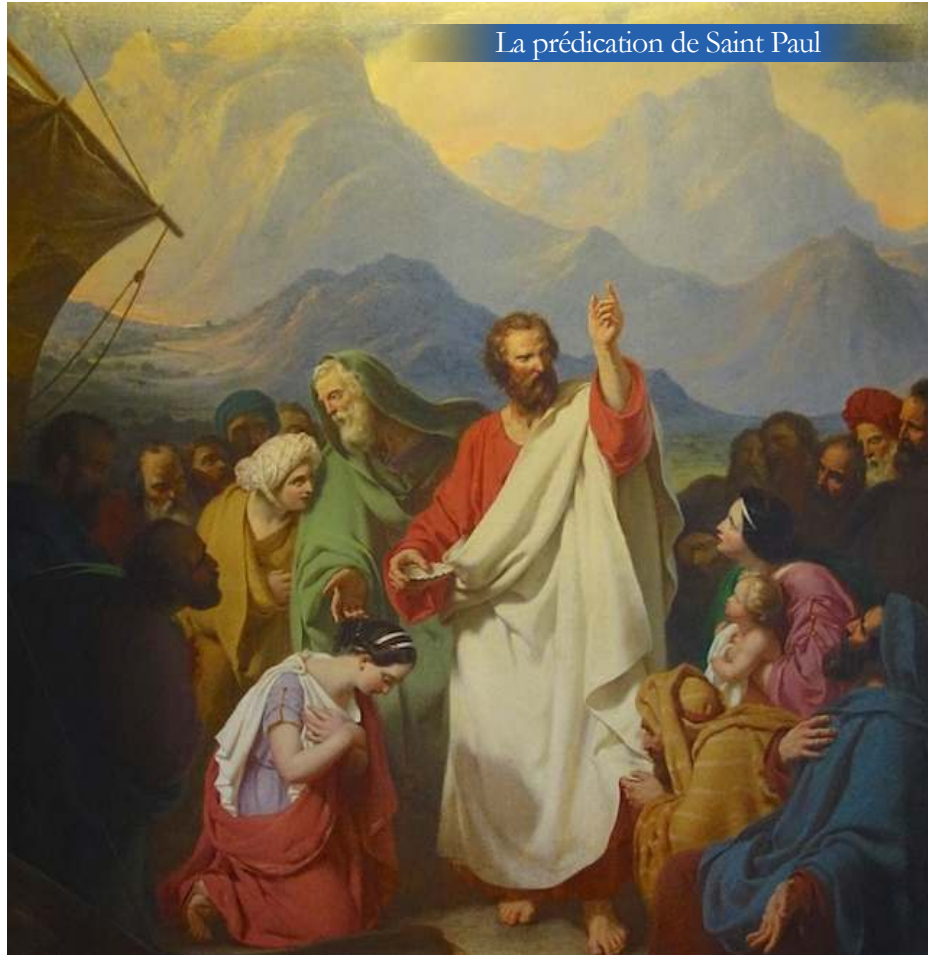
naturel du Créateur ne peut accomplir un acte proportionné à sa nature d'homme, de même cet homme sans le secours de l'auteur de la grâce, c'est-à-dire sans la grâce actuelle, ne peut faire aucune action selon la grâce : prier, pardonner les offenses, vaquer à l'étude pour l'amour de Dieu. Mais alors, me direz-vous, l'homme qui vit sans la grâce et dans le péché mortel ne fait jamais aucun acte bon ? Non, la vie des convertis avant leur conversion prouve, manifestement, le

contraire. On voit en effet des convertis qui, au temps de leur péché, ont fait des actes magnifiques d'abnégation et de bravoure. Ils ont accomplis beaucoup d'actes vertueux qui ont disposé leur cœur à se tourner vers Dieu par la foi et l'amour. Mais dans la mesure même, où les actes disposaient leur cœur à retrouver l'état de grâce, ils étaient accomplis sous l'influence de la grâce et non pas sous une influence d'ordre simplement naturel. Sans une aide surnaturelle, jamais aucun acte, même bon, accompli en état de péché ne dispose à la vie surnaturelle.

Cependant, ce secours divin n'amoindrit pas notre liberté, au contraire, c'est un tel secours qui donne à notre liberté de s'exercer et de passer à l'acte.

L'action bonne est toute entière de l'homme ; oui, mais elle est d'abord toute entière de Dieu. La liberté

humaine est toute subordonnée à la grâce divine, entièrement dépendante de la grâce divine. Lorsque nous accomplissons des actes de patience, de persévérance, de juste dévouement, c'est le Seigneur Lui-même qui nous les fait accomplir, même si nous n'en avons pas conscience. Il y a, en effet, une dépendance totale de la liberté humaine à l'égard de la grâce divine en toute œuvre bonne et salutaire. Il faut faire très attention à ne pas concevoir le secours divin et la grâce actuelle à la manière d'un secours humain.



Le secours de Dieu est toujours requis pour la préparation, pour l'accomplissement et pour la conclusion de toute œuvre salutaire. Ce secours de Dieu suffit également toujours. « *Ma grâce te suffit* », répondait Notre Seigneur à la prière de Saint Paul accablé de misères. Comme l'affirme le Père Calmel, « *s'il en était autrement, si la défaillance dans le bien, si le péché devaient être attribués à l'insuffisance de la grâce, les pécheurs que nous sommes tous, devraient dire logiquement non pas " mea culpa " mais " Dei culpa " , c'est la faute de*

*Dieu. Ce qui est absurde* ». Dieu veut le salut de tout homme, le Christ est mort pour tout le genre humain, donc tous les êtres libres ont été suffisamment aimés, suffisamment aidés pour faire leur salut, pour accéder à l'état de grâce, y grandir et persévérer jusqu'au ciel. Tous ont donc été aimés suffisamment pour faire leur salut. Qui donc pèche mortellement ne peut s'en prendre qu'à lui-même et se laisser toucher par la grâce qui veut le convertir. Qui se damne ne peut donc faire le procès de Dieu.

Cela n'enlève pas le mystère du péché. Par nature, notre liberté, comme notre être, est radicalement défectible.

Un problème se pose : si nous ne péchons pas, c'est-à-dire si nous faisons le bien c'est parce que la grâce a prévenu une défaillance toujours possible et nous a donné de faire le bien. Si nous péchons, c'est donc que la grâce ne nous a pas prévenus.

Comment comprendre alors qu'il n'y aurait pas de la faute de la part de Dieu ? De plus, il paraît évident que si la grâce me prévenait toujours, je ne tomberais jamais.

Alors que répondre ? Eh bien, lorsque la grâce ne prévient pas la défaillance du pécheur, c'est parce qu'un refus de notre part a déjà mis un obstacle à la grâce. La soustraction de la grâce est le châtement, la juste punition du refus du pécheur. Mais alors certains diront : ce refus eût été impossible si Dieu eût décidé de l'empêcher. Il faudra alors répondre : d'abord que Dieu n'a pas voulu notre refus de la grâce, puisqu'il s'agit d'un mal qui s'oppose à sa sainteté, mais qu'il l'a permis. Or, ce refus dans l'acte libre de la liberté humaine oblige à remonter à cette permission divine, jusqu'au mystère de la Providence et de la prédestination. Et là, il faut rappeler qu'il n'y a pas de prédestination à l'Enfer : il serait absurde en effet que Dieu très Saint destine une créature au péché mortel et à l'impénitence finale.

Comme l'affirmait le concile d'Orange en 531, « *non seulement nous ne croyons pas que certains hommes soient prédestinés au mal par la Providence divine, mais s'il était des gens qui veuillent croire une telle horreur, nous les condamnons avec toute notre détestation* ». Donc, à l'homme de se convertir librement. C'est pour cela que l'on peut dire que quand Dieu veut permettre le refus du pécheur, on ne peut pas assimiler cette volonté permissive à une cause, car encore une fois Dieu ne serait pas le Dieu très Saint. Dans les choses humaines, lorsqu'un chef laisse commettre le mal chez ses subordonnés, alors qu'il avait effectivement le pouvoir de l'empêcher, nous tenons à juste titre ce chef pour responsable du mal. Il en est la cause.

En Dieu, il n'en est pas ainsi. En Dieu, et en Dieu Seul, la volonté qui permet n'est point cause du péché. Et ce mal, Dieu ne le permet que pour un plus grand bien ; pour faire éclater sa miséricorde ou, en tout cas, pour manifester Sa justice. Ce bien plus grand peut en effet nous échapper dans telle ou telle situation particulière ; mais pour l'ensemble du monde, nous savons que Dieu n'a permis le premier péché, celui qui devait nous infester tous à l'exception de la Très Sainte Vierge Marie, qu'en vue d'une bienfait incomparablement supérieur, l'incarnation du Fils de Dieu en personne.

La grâce comme secours divin, infiniment gratuit, la grâce actuelle n'a finalement de raison d'être que par rapport à la grâce comme vie divine participée, comme état de grâce, infiniment au-dessus de tous les dons naturels. Il y a un lien très étroit entre la grâce comme secours gratuit et la grâce comme sainteté. On voit cela très nettement chez Saint Paul. Le converti du chemin de Damas fait voir la gratuité totale d'une première justification par la foi

## INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE JUIN



### Pour que les âmes connaissent et aiment d'avantage le Sacré-Coeur

dans le Christ Jésus. Et, d'autre part, l'Apôtre qui disait : « *ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi* », nous décrit les fruits de l'état de grâce. Voilà, toutes ces merveilles de notre vie spirituelle jaillissent dans notre âme, jaillissent dans l'Église d'une seule source : le bon plaisir de Dieu de faire miséricorde. Il n'existe aucune autre source.

Une fois que la grâce a été mise en notre âme, il existe en nous une source d'eau vive. Mais n'oublions jamais trois choses, écrivait encore le Père Calmel.

1- d'abord cette source, c'est Dieu qui l'a mise en nous par pure libéralité ;

2- ensuite chaque fois qu'elle rafraîchit notre âme et la nourrit, c'est Lui et Lui seul qui lui donne de se répandre de cette façon salutaire ;

3- enfin, lorsque cette source divine devient le point de départ d'un grand fleuve au cours puissant et harmonieux, c'est lui qui lui a donné cet accroissement, Lui qui la maintient et qui continue de la développer.

Alors s'il y a des trahisons, la trahison des dires, nos trahisons qui semblent être une déroute de la grâce et de la vie surnaturelle, la faute n'en est pas au Père du ciel ni à son fils Jésus-Christ.

Tout être humain qui s'enfonce dans le péché, qui aveugle son âme, cet être-là a été assez défendu par Dieu, assez aimé, et la faute vient de lui seul.

Enfin, prions. La prière nous stabilisera dans cet amour infini. Et puis, face à cette merveille de la grâce, n'abusons pas des grâces divines, ne méprisons pas ces bienfaits intimes que Dieu propose à l'âme. Le gaspillage de la vocation surnaturelle, voilà le péril à craindre, le gaspillage des talents divins.

Ceux qui s'y laissent succomber sont comme ces amis oublieux que le roi voulait inviter à son banquet et qui s'éloignent ou s'excusent.

Ne répondons jamais par un ajournement, ou par un recul à la séduisante proximité de Dieu ●

# KERMESSE

## les 19 et 20 juin

### Samedi 19 juin

- 14h30 Ouverture des jeux et stands de ventes
- 19h00 Grillades, «quête»...  
fin à 21h00

Réservation impérative  
pour le repas du dimanche  
retourner ce bulletin  
avant le vendredi 11 juin  
à l'école Saint-Ferréol

### Dimanche 20 Juin

- 10h30 Grand'messe
- 12h15 Déjeuner enfants  
(et apéritif adultes)
- 13h00 Déjeuner adultes  
(sur réservation)
- Animations pour les enfants
- 14h00 Ouverture des stands
- 16h30 Tirage de la tombola
- 17h00 Clôture de la kermesse

École St Ferréol – 40, chemin de Fondacle  
13012 Marseille

stferreol.kermesse@gmail.com – 04 91 87 00 50



## LE R.P. LE VACHER

~ Marcel Chappe ~

Conférence donnée aux Archives de la ville de Marseille le 15 février 1994

Le père le Vacher est le plus grand des premiers missionnaires de St Vincent de Pau, prêtre de la Mission de France, les lazaristes, vicaire apostolique et consul de France de Louis XIV à Tunis et Alger, martyr, mort à la bouche du canon le 28 juillet 1688. On pourrait s'arrêter sur un historique de son action politique en faveur des pauvres esclaves chrétiens auprès de Louis XIV et de Colbert. Cette action aurait dû aboutir très facilement à la libération des esclaves français. Mais, la suffisance, l'incapacité diplomatique de l'amiral Duquesne, auquel Louis XIV avait confié une flotte exceptionnelle, firent

que, loin d'aboutir au résultat attendu, nous nous sommes trouvés en face d'un ennemi ulcéré par les méthodes tout à fait inadaptées de Duquesne. Dès lors, les ponts étant coupés, il fut obligé de lever le siège devant Alger, et de ramener sa flotte à Marseille et Toulon, rendue totalement inopérante par sa suffisance à interpréter selon son seul sentiment les ordres qui lui avaient été données directement par le roi, s'étant, de plus, laissé honteusement bernier par un ennemi qui lui tendit le piège de la ruse, et dans lequel il tomba délibérément, comme s'il avait été le matelot le plus naïf de sa flotte. Résultat : outre l'inutilité de

cette formidable démonstration devant Alger, le père le Vacher fut condamné à être mis à la bouche du canon, ainsi que tous les officiers et matelots capturés par ce cruel et désormais irréductible ennemi. D'ailleurs, Louis XIV lui fit, personnellement et sans ambage connaître son profond mécontentement.

Mais aujourd'hui, je viens vous parler d'une toute autre face de l'action du père le Vacher : celle auprès des dizaines de milliers de pauvres esclaves chrétiens, que l'Islam exploitait comme du bétail humain, lesquels, dès leur prise, perdaient tout espoir humain : famille, patrie, religion. Durant des siècles, des millions de ces malheureux n'ont vu la fin d'une terrible vie de souffrance, que grâce à une mort dans le plus complet abandon, très souvent jetés sur le fumier des écuries. Nous apprendrons avec un étonnement inouï, ce que le père le Vacher fit pour redonner une vie plus humaine aux dizaines de milliers d'esclaves pour lesquels il était venu en Afrique, créant, pour leur soutien humain et spirituel, de véritables diocèses d'esclaves, d'où surgirent des fleurs de sainteté qui vont nous surprendre grandement, rendant à ces humains déshonorés, leur dignité d'êtres humains, qu'ils croyaient à jamais perdue.

On ne pourra jamais imaginer le nombre et la souffrance des pauvres esclaves chrétiens, détenus à Tunis et Alger, tout particulièrement au XVII<sup>ème</sup> siècle. Si nous allons nous pencher sur cette période, c'est parce que nous trouvons là un apôtre exceptionnel, leur consacrant la totalité de sa vie de prêtre missionnaire, c'est à dire 38 ans. Il fut à 28 ans, l'un des premiers disciples de St Vincent de Paul à Paris, lors de la fondation de la Mission de France, les Lazaristes. Il fut certainement le plus prestigieux d'entre eux, et servit nos pauvres esclaves non seulement d'une façon héroïque, mais il mourut martyr, refusant, au dernier moment, de se convertir à l'Islam pour avoir la vie sauve. Une rue portait son nom à Alger, et une plaque commémorait son martyr sur les lieux mêmes. A Brest, se dresse un monument constitué par la couleuvrine de 7 mètres qui lui donne la mort : on l'appelle « La Consulaire » du fait qu'elle a donné la mort à celui qui fut un héroïque consul.

Mais quel était l'horrible champ d'action qu'il trouva dès son arrivée, et l'inhumaine, la pire survie de nos pauvres esclaves ?

Tunis, et surtout Alger, devaient en grande partie leur prospérité à leurs marchés d'esclaves. Tunis détenait en permanence seize mille esclaves : Alger, trois fois plus. C'étaient leurs corsaires qui les ravitaillaient. Ces brigantins longeaient les côtes de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse, de Provence, d'Italie. Ils se tenaient dans les parages des grands ports de Marseille, Gênes, Livourne, Naples, se cachant derrière un cap, un rocher, pour surprendre

les tartanes qui s'éloignaient du rivage ; leurs galères rapides attaquaient même les vaisseaux faiblement armés. Quelquefois ils opéraient des descentes aux endroits les plus mal gardés, et enlevaient tout ce qu'ils trouvaient : hommes, femmes, enfants, biens de toute sorte, laissant l'incendie compléter le désert derrière eux.

Lorsqu'ils attaquaient en mer, ils y mettaient l'ardeur qu'inspire l'amour du pillage. C'étaient des scènes affreuses de sauvagerie. Les chrétiens qui tentaient de résister étaient massacrés ; les autres, marinières et passagers, étaient enchaînés, dépouillés de leurs vêtements sans égards ni au sexe, ni à l'âge, ni à la condition, jetés pêle-mêle, sans nourriture dans la cale du navire. Femmes et filles de gouverneurs, religieux, prêtres, évêques, officiers, gentilshommes, injuriés, bastonnés, devenaient en plus dans ces cales la proie des mouches et de la vermine qui leur entamaient la peau, jour et nuit.

C'est dans un véritable enfer sur terre qu'ils entraient désormais, et il semble que ce soit pour eux que Dante, écrivant l'Enfer, ait placé à l'entrée cette inscription : « Lasciate ogni speranza » « abandonnez tout espoir » ! Ils ne se doutaient pas, certes, jusqu'à quel point était vraie pour eux cette formule de désespoir !

C'est qu'alors enivrés par la réussite de leur brigandage, sans attendre d'être à terre, Turcs et Maures venaient dans la cale faire une première ponction sur ce gibier humain : c'étaient les plus belles jeunes filles, les arrachant aux bras de leurs parents. Ils les enivraient, afin d'exciter plus librement sur elles leur lubricité. De plus, très souvent, enchaînés dans la cale, nos nouveaux esclaves devaient subir, toujours sans nourriture, une navigation allant parfois jusqu'à dix jours, lorsque les galères contrariées par des vents violents, tardaient à regagner leur base. C'est alors que, épuisés, un certain nombre de nos pauvres chrétiens expiraient en mer. En considération des terribles souffrances à venir, faut-il dire qu'ils furent les plus favorisés ?

Débarqués, les malheureux survivants, pire qu'un troupeau, étaient poussés à coups de matraque. A destination, le souverain faisait son choix. Il gardait les petits mousses, ou les jeunes garçons les plus agréables de physionomie, pour la cuisine ou la basse-cour. D'autres étaient enrôlés chez les janissaires, convertis de force à l'Islam. Les jeunes filles étaient réservées au harem. Quant aux autres esclaves, une partie était prélevée pour le compte du gouvernement, vendus au profit du trésor. Le reste de ce troupeau humain était exposé au marché aux esclaves. Placés au milieu des chameaux, des marchandises, ils étaient traités comme du bétail. Les acheteurs, véritables maquignons, leur examinaient les dents, les yeux, les pieds, les mains, et sans pudeur, les autres parties du corps. Ils les faisaient trotter à la manière d'un

cheval qu'on achète. L'acquisition faite, l'esclave suivait son maître. Si la maladie ou la vieillesse l'atteignait dans la servitude, on le reléguait à l'écurie avec chevaux et bétail, abandonné. Ce qu'on ne saura jamais, c'est le nombre effrayant de morts parmi les esclaves, et les ravages que la peste faisait parmi eux, par manque total d'hygiène, car ils ne surmontaient pas toujours les rudes émotions de la prise, ni les souffrances de la traversée, ni les travaux accablants sous les ardeurs meurtrières du soleil africain. Répartis le soir dans des bagnes, par 300, 400, voire même deux mille pour les galériens, ils y passaient la nuit, avec une seule couverture, à même le sol rempli de vermine.

Aux nouveaux venus, on mettait les fers aux pieds, on leur rasait les cheveux. Quant aux travaux, c'étaient les plus durs : certains même étaient ensevelis en creusant un puits, d'autres tombaient dans des fosses remplies de chaux. Lorsqu'épuisés, ils tombaient, alors seulement on leur permettait de se rendre à l'hôpital des missionnaires. C'étaient des êtres exténués, hébétés, des spectres ambulants, mal nourris, mal vêtus, mal couchés, sans aucun espoir de recouvrer leur liberté, de revoir leur famille.

Avant de voir intervenir l'ère de bonté et de miséricorde avec le père le Vacher ; dans la survie des pauvres esclaves chrétiens, il importait de se pencher sur les impensables situations devant quels unimaginables désespoirs, ce missionnaire, leur seul soutien, allait se débattre durant 38 ans, après avoir subi, lui aussi, durant cette longue période, en plus d'infirmités dues à la peste, la bastonnade, puis, jeté dans une prison à ce point remplie de vermine, qu'il y serait mort, si l'un des religieux de la Mission ne l'avait découvert à temps, et obtenu sa libération. Peu s'en fallut aussi, qu'il ait été réduit en esclavage, comme le fut le consul anglais, mis à la charrue.

Vers la fin de son consulat à Tunis, s'ajoutèrent, à ces sévices, d'infâmes calomnies de la part des commerçants de la Chambre de Commerce de Marseille, jaloux de la prospérité du Consulat. Ils jurèrent de s'en emparer. Portant ces calomnies auprès de Colbert, ils firent si bien, qu'il fut déchu de sa charge à leur profit. Sans rancœur, il s'inclina : ce qui arriva en 1666. Il ne lui restait donc qu'à regagner la France. Mais, auparavant, pour assurer le service religieux des bagnes, il racheta deux religieux capucins de Sardaigne, leur confiant la jeune église de Tunis, puis, au début d'août, il s'embarqua avec une partie des esclaves rachetés, pour Marseille, disant adieu à cette terre barbaresque, où, durant 18 ans, dans un intense travail et la douleur permanente, il avait coopéré non seulement au rachat et au soutien des esclaves, mais encore, à l'établissement de la chrétienté de Tunis.

Dès lors, se termine dans la calomnie, une vie ardente de sainteté et de charité. Mais, sans s'en douter, le père le Vacher, allait avoir à assumer, 18 mois plus tard, à Alger, une situation autrement désespérée qu'à Tunis, 19 ans plus tôt.

Ce fut durant les 18 mois passés à Paris, à Saint-Lazare, que le supérieur général successeur de St Vincent de Paul, ne voulut pas laisser inactif un religieux que la Providence avait doté d'aussi exceptionnelles qualités pour l'apostolat des esclaves. Avec le nonce, alors mieux informé, ils demandèrent à Rome, pour ce missionnaire, le titre et les pouvoirs de vicaire apostolique pour Tunis et Alger. Cette dernière église se trouvait en grand abandon depuis 5 ans. Sur ces entrefaites, Colbert, qui en son for intérieur, était parfaitement convaincu que le zélé religieux avait été victime à Tunis de l'intrigue marseillaise, facilita son retour en Barbarie. Le père le Vacher devant quitter St-Lazare en début du mois de mai 1667, et voulant lui témoigner sa confiance, par un honneur inaccoutumé, donna ordre au Chevalier de Tourville de transporter à Alger sur un vaisseau de guerre, officiellement, le nouveau vicaire apostolique d'Alger et de Tunis. Embarqué à Toulon le 12 mai 1667, il arrivait le 28 dans la fameuse darse de Kérédine, où il fut reçu avec les plus grands honneurs par le Dey, le consul et les marchands, par les esclaves. Débarqué dans cette capitale altière et cruelle, l'émut plus profondément encore, qu'il ne l'avait été à Tunis, 20 ans auparavant. Alger comptait environ cent mille habitants, vivant presque exclusivement de la piraterie. Ses remparts portaient sur leurs flancs d'énormes harpons de fer sur lesquels mouraient et se décomposaient les esclaves chrétiens, empalés pour des motifs souvent faibles. Alger était le plus puissant repaire des corsaires. Sa marine de pillage égalait en nombre toutes les marines réunies des autres villes corsaires.

Le père le Vacher n'oubliant pas la capture d'un million de chrétiens au cours des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, était aussi très ému à la pensée qu'il allait trouver un troupeau apostolique d'esclaves chrétiens trois fois plus nombreux qu'à Tunis et dans des misères corporelles et morales encore plus cruelles.

Dès les premiers jours de son arrivée, le nouveau vicaire apostolique se mit en devoir de visiter toutes les pauvres chapelles des bagnes, afin d'y faire régner l'ordre et la décence. A titre d'indication, le bain du roi, ou des galères, le plus important, contenait deux mille esclaves. Le père le Vacher y introduisit l'heureuse organisation qui avait fait l'admiration de celle de Tunis. Mais, avant tout, il se tourna vers les prêtres et religieux



captifs, chargés du service des chapelles du bagne. Ces infortunés vivaient dans leurs pauvres guenilles d'esclaves. Voulant une tenue en rapport avec leur dignité, sacrée, pour le plus grand bien de tous, de leurs âmes et de leur religion, comme à Tunis, il obtint sans difficulté du Dey que leur soit rendues leurs tenues ecclésiastiques. On vit bientôt, avec un certain étonnement, dans les rues de cette cité fantastique, des soutanes de prêtres, des bures et des frocs de moines, le vicaire apostolique exigea d'eux une grande régularité dans le service paroissial. Il choisit des hebdomadiers, fixa leur tour de célébration de la messe chaque matin de très bonne heure pour les esclaves, de visites des esclaves malades dans les hôpitaux ou dans les maisons particulières, d'administration des sacrements. Il réunit encore ce clergé dans des conférences ecclésiastiques sur le modèle de celles que St Vincent de Paul avait fondées à Paris. Il consigna toutes les règles qui concernaient le culte dans un coutumier qu'il légua à ses successeurs comme une charte précieuse. En même temps, il hâta la restauration des chapelles des bagnes. Là, tout était à reprendre. Grâce aux dons généreux de personnes qu'il avait connues dans la capitale, il pu bientôt tout rénover. Il mit ensuite en vigueur toutes les ordonnances qu'il avait appliquées aux chapelles de Tunis pour les messes, les prédications, les conférences, les quêtes. Il nomma des sacristains et des marguilliers, fixa les redevances en vin que devaient apporter les esclaves travaillant dans les tavernes. Il établit des confréries pieuses : celle de Notre-Dame du Mont Carmel et du Rosaire, celle de St Roch, si opportune en ces pays constamment ravagés par la peste ; celle des âmes du purgatoire pour assurer des prières aux âmes des pauvres esclaves décédés en barbarie. Les chapelles rendues propres attirèrent aussi les esclaves à la pratique des devoirs religieux et exercèrent une heureuse influence tout alentour. De nombreux renégats y

retrouvèrent leur foi primitive. Plus de deux cents hérétiques vinrent se convertir aux pieds des autels, plusieurs Turcs et Maures voulurent être instruits dans cette religion dont ils voyaient la ferveur des fidèles et la dignité des cérémonies.

Et c'est ainsi que grâce à une sage administration des lieux de culte, le père le Vacher arriva à des résultats tels, que non seulement les pauvres esclaves reprirent espoir, mais encore ils formèrent ainsi une famille spirituelle qui les soutint jusqu'à un rachat éventuel, et ceux qui n'eurent pas ce bonheur, eurent du moins la consolation d'être assistés dans leurs derniers moments .

Mais le père le Vacher ne limita pas son soutien au seul spirituel : quelle aide précieuse n'apporta-t-il pas constamment sur le plan alimentaire, vestimentaire. Tout particulièrement le vendredi, jour de prière chez les musulmans, ainsi que les jours de fêtes coraniques, du fait que les esclaves ne travaillaient pas, ils n'avaient pas besoin de manger : ils restaient ainsi enfermés tout le jour. Mais notre saint prêtre le sachant, faisant alors le tour des bagnes, apportant à ces otages de l'Islam soupes de fèves, haricots, ainsi que toutes sortes de victuailles qu'il pouvait recueillir çà et là. Il savait mettre en pratique la parole de St Paul : « primum vivere, deinde philosophare. » Ce que le bon peuple a rendu dans un proverbe éclatant de vérité : « ventre affamé n'a pas d'oreilles ». Même pendant que son patron-proprétaire priait, l'esclave n'avait droit à rien. Dieu sait le nombre d'esclaves que le père a réussi à sortir de cet enfer, recevant l'argent nécessaire au rachat, des familles, d'amis, de quêtes faites en France dans les églises et aussi à la cour de Louis XIV ●

( à suivre )

## LE GRAND RÉALISME DE SAINT LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONFORT

« Nous sommes

*plus orgueilleux que des paons*

*plus attachés à la terre que des crapauds*

*plus vilains que des boucs*

*plus curieux que des serpents*

*plus gourmands que des cochons*

*plus colères que des tigres*

*plus paresseux que des tortues*

*plus faibles que des roseaux*

*plus inconstants que des girouettes. »*



# LE PEUPLE SOUVERAIN

~ Théophile ~

**L**a souveraineté du peuple est une plaisanterie prise au sérieux par ceux qui n'en profitent pas »<sup>1</sup>

« Tout pouvoir vient du peuple »

« Le peuple souverain se gouverne par lui-même »

Ainsi proclamait la révolution dont l'inspiratrice fut la franc-maçonnerie universaliste<sup>2</sup>, vomie de l'enfer, destructrice des états et remplie de haine envers le Créateur révélé par la Bible et le Christ qui déclarait à Pilate :

« Tout pouvoir vient de Dieu »

Et voici l'avis de l'Église par la voix du pape Léon XIII dans son encyclique *Humanum genus* :

*Viennent ensuite les dogmes de la science politique. Voici quelles sont en cette matière les thèses des naturalistes : "Les hommes sont égaux en droit ; tous, à tous les points de vue, sont d'égale condition. Étant tous libres par nature, aucun d'eux n'a le droit de commander à un de ses semblables et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité quelconque, à moins que cette autorité ne procède d'eux-mêmes. TOUT POUVOIR EST DANS LE PEUPLE LIBRE ; ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que PAR LE MANDAT OU PAR LA CONCESSION DU PEUPLE, de telle sorte que si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'État, même malgré eux. (...) Or, QUE CES DOCTRINES SOIENT PROFESSÉES PAR LES FRANCS-MAÇONS, QUE TEL SOIT POUR EUX L'IDÉAL D'APRÈS LEQUEL ILS ENTENDENT CONSTITUER LES SOCIÉTÉS, cela est presque trop évident pour avoir besoin d'être prouvé. »*

Le même écrivait dans l'encyclique *Immortale Dei* :

*Quant à la SOUVERAINETÉ DU PEUPLE, que, sans tenir aucun compte de Dieu, l'on dit résider de droit naturel dans*

*le peuple, si elle est éminemment propre à flatter et à enflammer une foule de passions, ELLE NE REPOSE SUR AUCUN FONDEMENT SOLIDE. (...) De ces décisions des Souverains Pontifes, IL FAUT ABSOLUMENT ADMETTRE QUE L'ORIGINE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE DOIT S'ATTRIBUER A DIEU, ET NON À LA MULTITUDE. (...) L'opinion prévaut que les chefs du gouvernement ne sont plus que des délégués chargés d'exécuter LA VOLONTÉ DU PEUPLE : d'où cette conséquence nécessaire que tout peut également changer au gré du peuple et qu'il y a toujours à craindre des troubles. »*

Cette notion de " peuple souverain " est une supercherie qui fut mise en pratique par la bourgeoisie, une caste, qui estimait que, tout s'achetant, sa puissance financière lui ouvrait la porte du pouvoir, et qui, ayant arraché violemment le pouvoir à son possesseur légitime à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, a prétendu se légitimer en affirmant qu'elle détenait le pouvoir du peuples qu'elle méprisait. Encore largement monarchiste et catholique, le " peuple souverain " fut amené à accepter sa " souveraineté " par la terreur...

Depuis, le peuple<sup>3</sup> n'est " souverain " que pendant les quelques secondes qui lui sont nécessaires pour jeter un bulletin de vote dans une urne électorale : Avant et après ce bref règne, il est considéré comme un mineur<sup>4</sup>, représenté par des tuteurs, les députés et les sénateurs, qui, au-delà de différences de façade, s'entendent de génération en génération, pour conserver le pouvoir aux dépens de celui qu'ils appellent " souverain ". Après avoir voté, ce " souverain " n'a aucun contrôle sur ceux à qui il aurait transféré sa " souveraineté ".

Ces tuteurs du peuple sont soumis à des groupes de pression plus ou moins occultes qui sont les vrais gouvernants du pays : la franc-maçonnerie et les puissances financières. Ces deux puissances qui tiennent leurs pouvoirs d'elles-mêmes, combinent leur action pour amener le

1) Jean Antoine Petit dit John Petit-Senn, *Bluettes et boutades*, 1846.t

2) « LA REPUBLIQUE UNIVERSELLE, CELLE QUE NOUS NOUS EFFORÇONS DE BÂTIR DEPUIS TROIS SIÈCLES » Philippe Foussier grand maître du grand orient de France (octobre 17) dans son article «

Le

grand-orient de France sentinelle de la république » disponible sur le site de la secte.

3) J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre, » Voltaire à Damilaville, 1er avril 1766.

4) Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être. »



peuple à voter dans le sens où elles le désirent, par une propagande étatique insidieuse. Depuis 1945, la *reductio ad hitlerum* est bien utile pour faire taire les opposants qui refusent le “ sens de l’histoire ”. Mais d’élection en election on constate que le “ souverain ” abdique en s’abstenant de participer aux scrutins car il semble comprendre la comédie qu’on lui fait jouer. Le refus gouvernemental des résultats du référendum de 2005 a parfaitement démontré que la voix du “ souverain ” n’est pas écoutée lorsqu’il se prononce dans un sens qui ne convient pas à la caste gouvernementale et à leurs maîtres. <sup>5</sup>

Depuis la révolution, le “ souverain ” est tout le monde et personne, un être anonyme, indéfinissable, irréel et irresponsable, alors qu’il avait été, de tout temps un être humain, qui exerçait le pouvoir que Dieu lui avait conféré par la naissance <sup>6</sup> et non par la puissance de l’argent et d’intérêts particuliers.

Mais comme le visage d’un souverain, une incarnation, manquait à la forme républicaine de gouvernement, le “ peuple souverain ” fut représenté par un être imaginaire : Marianne. Cette sorte de déesse athée et mamelue, est révérée à l’égal d’un souverain, d’un dieu : elle préside dans tous les locaux officiels où elle a remplacé le crucifix honni par la secte infernale, mère de la république. Comme il était risible l’émoi des “ élites ” républicaines après que des gilets jaunes cassèrent la gueule d’une de ces statues. Pour peu, ils auraient fait écarteler les auteurs de ce “ crime de lèse-majesté ”. Ils prenaient alors des airs de vierges effarouchées pour dénoncer une violence, qui n’avait rien à voir avec celle qui avait porté la république au pouvoir en 1792 et en 1848, sans oublier l’illégitimité de sa proclamation en septembre 1870 ( désavouée par la majorité monarchiste obtenue aux élections de 1871 ), et les massacres <sup>7</sup> de la commune de Paris de 1871.

Marianne préside froidement dans les cours de justice où les verdicts se rendent au nom du “ peuple français ”, au nom de 66.000.000 de “ souverains ” qui ne

sont pas unanimes sur les verdicts... un tiers s’en fiche, un tiers est d’accord, et le dernier tiers s’y oppose.

Dans cette justice républicaine, la magistrature, tient ses pouvoirs et rend la justice au nom d’une fiction, la trinité de remplacement, République-Marianne-Peuple souverain, un être inexistant, une création de l’esprit, qui, par essence, ne peut déléguer et conférer un pouvoir. Mais alors, puisque tout pouvoir est prétendu venir du peuple, pourquoi les magistrats ne sont-ils pas élus par le peuple ? La bourgeoisie française de la révolution, qui méprisait la populace mais s’en servait pour accomplir ses basses œuvres, et ne la flattait que pour la dominer, n’a pas suivi l’exemple de la république des États-Unis, qui, poussant la souveraineté populaire jusqu’au bout de sa logique, élit la magistrature. Mais des magistrats élus par le peuple, cela pouvait représenter un contre-pouvoir dangereux pour la bourgeoisie française qui a préféré faire dépendre la carrière des juges de son bon-plaisir afin de disposer de loyaux applicateurs de sa volonté.

Quant aux soldats qui meurent sur les champs de bataille, la république, n’a jamais osé les déclarer « *morts pour la république* » où « *morts pour le peuple souverain* », mais « *morts pour la France* », car les républicains savent intimement que la république n’est pas la France, mais qu’elle n’est qu’une idéologie qui veut abdiquer la souveraineté française pour la remettre à d’autres, aujourd’hui à l’Europe, c’est le but avoué du président de la république <sup>8</sup> actuel.



La caste politique, disions-nous plus haut, ne rend jamais compte de sa gestion de l’état. Elle fait ce qu’elle veut et ne supporte jamais les conséquences de ses actes que le “ souverain ” n’a pas le droit de juger. Ainsi, depuis, 1789, un seul chef de l’État voulut rendre compte devant la nation du pouvoir qu’elle lui avait confié : le Maréchal Pétain... mais il n’était ni bourgeois ; il était paysan ; ni franc-maçon, il était catholique. Il a payé au prix fort son “ intolérable ” honnêteté...

5) « Quand ta populace se mêle de raisonner tout est perdu. » Voltaire à Damilaville, 1<sup>er</sup> avril 1766.

6) L’accession à la noblesse était ouverte à tous les Français qui se faisaient remarquer par leurs mérites.

7) Amnistiés par l’assemblée nationale il y a peu de temps

8) Ce titre est symptomatique et en opposition radicale à roi de France, car l’homme en question ne préside que la république mais ne gouverne pas la France, la vraie.

Pour terminer sur ce sujet, on se souviendra de l'excommunication étatique lancée en décembre 18, contre les gilets jaunes qui « osaient s'attaquer aux symboles de la république », dont une Marianne qui avait eu la gu... cassée ; un sacrilège inouï à leurs yeux enténébrés.

Elle a la mémoire courte la république, lorsqu'elle oublie qu'elle est née de la violence ...

Après les événements de la fin de l'année 2018, le discours élyséen de vœux aux Français pour l'année 19 reprend les mensonges fondateurs de la république et en désigne, malgré lui, les piliers :

*Nous ne vivons libres dans notre pays que parce que des générations qui nous ont précédé, se sont battues pour ne subir ni le despotisme, ni aucune tyrannie. Et cette liberté, elle requiert un ordre républicain ; elle exige le respect de chacun et de toutes les opinions ; que certains prennent pour prétexte de parler au nom du peuple - mais lequel, d'où ? Comment ? Et n'étant en fait que les porte-voix d'une*

*foule haineuse, s'en prennent AUX ÉLUS, aux forces de l'ordre, AUX JOURNALISTES, aux juifs, aux étrangers, aux homosexuels, c'est tout simplement la négation de la France ! Le peuple est souverain. Il s'exprime lors des élections. Il y choisit des représentants qui font la loi précisément parce que nous sommes un État de droit. »*

Le président, qui étale là son ignorance de l'histoire et cite les poncifs de la bien-pensance actuelle, serait bien en peine s'il devait citer un tyran ou un despote dans l'histoire de France. Hors de " l'ordre républicain " pas de liberté. Et encore le sempiternel " état de droit " qui serait aussi indispensable au républicain que l'eau au poisson. L'électeur n'est qu'une girouette qui tourne au gré des faiseurs d'opinion, tel ce " gilet jaune " interviewé ce premier samedi de janvier lors de la manifestation à Paris, qui criait « *Macron démission* » tout en avouant avoir voté pour lui ... Voilà le " peuple souverain " ●



## A LA RECHERCHE DES CARACTÈRES

( Abel Bonnard )

*L'époque qui a paru commencer par la multiplication des talents finit par la disparition des caractères. (...) Les hommes se ressemblent de plus en plus. Quand c'est l'égalité qu'on vante, c'est l'uniformité qu'on obtient. (...) Les caractères ne se sont pas seulement résumés, ils se sont assombris. Si maintenant quelque singularité se fait voir, elle vient moins de la verdure du naturel que du détraquement des nerfs, et elle relève du médecin. Cet effacement des caractères ne paraît pas douteux. Pourtant, il s'oppose à cette rage de se pousser, de s'isoler, de se mettre en vue, où j'avais cru, dernièrement reconnaître un des traits dominants de l'âge moderne. Entre ces deux observations, cependant, la contradiction n'est qu'apparente.*

*La qualité propre aux anciens originaux, c'était la sincérité avec laquelle ils faisaient fi de l'opinion : rien n'était plus éloigné d'eux que l'idée d'attirer et de fixer les regards par des bizarreries concertées.*

*Ils vivaient à leur guise et n'en demandaient pas davantage.*

*Au contraire, les gens qui se signalent aujourd'hui à notre attention, ne se travaillent qu'en vue de ce que nous dirions d'eux, de sorte qu'ils sont moins, comme ils croient, des merveilles d'originalité que des modèles de dépendance.*

*Dans leur tenue, dans leurs propos, ils ne bravent que des préjugés déjà caducs et, avec une sorte d'adresse et de ruse, ils se conforment au contraire à d'autres préjugés plus subtils, qui sont ceux actuellement en vigueur. Ils sont en vérité aussi timides qu'ils paraissent audacieux ; peint et bariolé de couleurs vives, leur caractère reste criard et plat comme les figures d'affiches ; il manque à leur fausse originalité, la troisième dimension, qui serait d'agir : ils n'agissent pas, ils s'exposent. (...) L'audace d'être se perd quand le goût de paraître s'exaspère.*

*Le vaniteux fait la roue avec les plumes qu'il n'a pas. Il se révolte contre toutes les vérités qu'on lui dit, pour ne pas avoir l'humiliation de céder à la raison d'un autre homme (...) ●*

( in « Le monde et moi » )

# NOTRE DAME DU PUY, SAINT GEORGES ET SAINT FRONT

~ M. l'abbé Louis-Marie Buchet ~

suite de l'article de l'Acampado n°170

## LA REINE DES ANGES

Si les origines du sanctuaire de Notre-Dame du Puy sont recouvertes par les plus épaisses ténèbres, la suite de son histoire est bien là pour nous montrer sa grandeur. N'eut-il pas le bienheureux Charlemagne parmi ses plus grands dévots ? C'est donc que de son temps sa renommée n'était plus à faire. Ce choix de la Vierge Marie (*entre mille*, précise l'Ange à la femme qui va être guérie) nous apparaît comme le premier sourire de la Reine à son futur Royaume ; comme s'écriera saint Bernard : *Regnum Galliae, Regnum Mariae !* La Vierge du Puy est le cœur marial de la France : Elle le montrera par la suzeraineté qu'Elle voudra exercer sur Lourdes dès le temps de Charlemagne. Ce dernier, d'ailleurs, était convaincu (on l'était donc à son époque), que saint Georges, *envoyé par les Apôtres*, était l'évangéliste du Velay<sup>1</sup>. Comment donc entend-on de tous côtés de nos jours, qu'il aurait fallu attendre le IV<sup>ème</sup> siècle ?... La réponse est simple : c'est la négation générale de tout apostolat en Gaule au I<sup>er</sup> siècle.

Les Anges eux-mêmes sont les gardiens du lieu : ils n'ont pas laissé des mains humaines le consacrer à leur Reine, mais sont venus eux-mêmes y procéder ; on l'appelle *la Chambre angélique* ! Les fidèles purent recueillir plus de 300, des flambeaux célestes qui éclairèrent la cérémonie, et le Trésor de la cathédrale en présente encore deux. Certes, on pourrait accuser nos ancêtres d'avoir fait un faux, mais au nom de quoi ?... De même, saint Martial est donné comme ayant été le premier pèlerin de ce lieu béni ; la tradition conserve que c'est lui qui a enrichi le futur sanctuaire d'un soulier de la Bonne Mère. Ce passage du saint trouvera une confirmation dans l'établissement qu'il fit de saint Séverien dans le pays du

Gévaudan tout proche, et pour lequel nous avons de fortes garanties à travers les siècles ( cf. plus loin ). Cette montagne est sacrée, car la Mère de Dieu y est venue, et Elle a daigné en faire l'espérance des désespérés, le dernier recours du Royaume en déroute : 1429, 1942...

## ANICIUM

Tel est le nom antique du site. Doit-on y voir un rapport avec une hypothétique famille *Anicia* ?... La thèse mise en lumière par S. Vilatte ( 1996 ) a l'avantage de rendre compte de beaucoup des éléments qui nous sont parvenus : le piton rocheux ( mont Corneille ), ou plutôt son replat adossé au piton ( qui porte la majestueuse statue de Notre-Dame de France ), aurait été, après l'avoir été par la tombe d'un grand chef, illustré au temps de l'empire romain, par le dieu Apollon, lui-même placé là en protecteur d'Auguste divinisé. Ce qui lui fait dire cela, c'est l'inscription dont on a trouvé la pierre remployée dans la cathédrale : à un certain dieu Adidon, auquel est associé le nom d'Auguste. Adidon pourrait alors être le nom gaulois d'une des multiples facettes de l'Apollon greco-romain, par exemple, *Apollon-Hélios*, le dieu Soleil, qui aurait alors donné son nom à la ville elle-même d'Anicium :

*Anikios*, ou *Anikètos* est l'adjectif du célèbre *Sol Invictus* des Romains : le *Soleil Invaincu*, qui fait participer l'âme de l'empereur à son invincibilité ( bientôt on trouvera ce même symbole ramené au Christ, dans la catacombe de Saint-Pierre, au Vatican<sup>2</sup> ).

Qu'en est-il de la fameuse *Pierre des fièvres*, que la Reine du Puy semble s'être appropriée pour y opérer ses guérisons ? Il est certain qu'elle est vénérable, et a été en quelque sorte sanctifiée ( et même exorcisée ) par la Vierge,



1. Abbé Peyron, *Mois de ste Marie, historique de ND du Puy*, ch. VI.

2. Pour tout cela, cf. S.Vilatte, *Anicium, du sanctuaire païen*

à la christianisation des Velaves, p. 148-9. D'autres voient le temple d'Apollon sur le piton de Polignac. Cf. aussi A. Bernet, *ND en France*.

puisqu'on la retrouve dès les temps anciens dans la cathédrale, jusqu'à entrer, s'il se pouvait, comme *en concurrence* avec l'autel du Sacrifice. Doit-on pour cela adopter la thèse du chanoine Fayard ( celui qui de nos jours a ouvert la porte à une critique, elle, totalement impie ), qui voudrait que la pierre *du dolmen*, dit-il, serait tout simplement l'endroit sur lequel reposa l'apparition ? Il ne le semble pas, car il suffirait que la pierre soit l'instrument des guérisons, pour que toute païenne qu'elle était, elle soit digne de trôner en bonne place dans le sanctuaire. D'ailleurs, S. Vilatte fait le lien avec les pratiques incubatoires qui accompagnaient le culte rendu à Apollon et aux dieux *nocturnes* qui entourent l'idole du soleil ( *Hypnos...* ) : il s'agissait, par le sommeil, de rentrer en contact avec l'idole... d'où alors le choix de la Mère de Dieu, qui reprend cette pierre sur laquelle on s'étend ?

### SAINT GEORGES

Quand donc eut lieu l'apparition ( le fait, lui, est absolument indiscutable, par la présence d'une pierre païenne dans une église cathédrale ), et quand la construction du sanctuaire, ou, ce qui revient au même : quels évêques ? La tradition – qui ne se discutait pas au temps de Charlemagne – place la venue de la Maîtresse des lieux sous le pontificat du premier évêque, saint Georges, qu'elle fixe lui-même à *Ruessium*, distante d'une quinzaine de kilomètres du Puy, et qui devait alors être la capitale du Velay ( située qu'elle était, sur la grande voie de Lyon à Toulouse ) ; quant à la construction, les récits varient : certains, plus anciens, croyaient pouvoir l'attribuer au même saint Georges, d'autres ont paru venir corriger cette première *légende*, en disant que c'était saint Vosy, le premier évêque de la ville du Puy, enfin, et apparemment conformément à l'archéologie, on l'a attribuée à saint Scutaire, au début du V<sup>ème</sup> siècle ( Vosy étant, lui, signataire du concile de Valence en 374 ). Il est certain que ce récit de l'apparition a beaucoup souffert, comme le montre le chanoine Fayard, mais d'ici à dire que tout est faux : non !

De ce qui vient d'être exposé, nous voyons un transfert de siège épiscopal, que la tradition fixe de *Ruessium* au Puy. Il faut donc être imbu des idées qui nient tout apostolat au I<sup>er</sup> siècle, pour chercher à tout prix ( comme le fait le chanoine ), à inventer un autre transfert, depuis une banlieue-ouest du Puy, aujourd'hui Saint-Marcel, à Espaly, vers le centre-ville. Heureusement, ici nous pouvons compter sur S. Vilatte ( p. 155 ), qui montre *le maillon faible* du chanoine : le premier siège est bien à *Ruessium*, devenue *Cité-Vieille*, et aujourd'hui *Saint-Paulien* ;

et il faut reconnaître que de ce saint Marcel, dont le chanoine fait de façon sûre un évêque, et de l'église qui porte son nom, une cathédrale : en réalité on ne sait pas grand-chose sur lui. En fait, il s'agit une fois de plus de la manie de vouloir fixer le début de l'apostolat au III<sup>ème</sup> ou IV<sup>ème</sup> siècle. Le chanoine se voit alors obligé d'inventer un saint Georges du VI<sup>ème</sup> siècle, et de nous faire avaler qu'il n'aura fallu que 75 ans pour mythifier ce *saint Georges* construit de toute pièce, et lui donner d'être *envoyé par saint Pierre*. Il invente alors un *saint Front*, qu'il parvient à placer à la même époque que son saint Georges, et invente ainsi une histoire abracadabrante de bâton *déposé sur* la tombe de saint Pierre, pour contourner le problème que nous avons déjà vu avec saint Martial. Mais c'est ici que nous allons trouver une nouvelle confirmation de la tradition, dans la présence du bâton de saint Pierre... à Saint-Paulien, et non au Puy ! Or, l'abbé Faillon nous fait remarquer ( II, 394 ) que les anciens *Martyrologes* ( IX<sup>ème</sup> ) attribuent toujours cette histoire à saint Front et saint Georges ( et les anciennes *Vies* de saint Martial ne donnent pas la circonstance du bâton de saint Pierre ). C'est donc que le bâton vénéré longtemps à Bordeaux, et qui faisait *la pluie et le beau temps...* est plus celui de ce saint évêque, que celui de saint Pierre...

### SAINT FRONT

Au Puy comme ailleurs, il faut préciser que les listes épiscopales, bien souvent lacunaires, ne sauraient servir de preuve de quoi que ce soit, comme c'est le jeu favori de l'école anti-traditionnelle. Il faudrait encore étudier les rapports entre les ville de Poitiers et du Puy, puisque les reliques de saint Hilaire et de saint Georges ont une histoire commune, et sont toutes deux de nos jours vénérées à Poitiers. Venons-en à saint Front, dont la *Vie* offre malgré tout encore davantage de garanties que ce qui précède. Certes, les traditions autour de ce saint ont aussi beaucoup souffert, mais un esprit objectif s'empressera, avec un L. W. Ravenez ( *Académie impériale de Reims*, 1856, p. 411 ) d'en donner la raison, en constatant que le Périgord eut plus que d'autres voisins à subir, des différentes invasions. D'ailleurs, quand en 1261 certains voulurent vérifier si le saint corps n'avait pas été enlevé de son tombeau par les Normands, on l'ouvrit, on trouva tout disposé comme la tradition le décrivait ( un cercueil de plomb, enfermé dans un autre de bois très épais et cintré solidement de fer ), mais surtout : deux inscriptions très antiques, l'une gravée dans le plomb et l'autre plus récente ( certainement du VI<sup>ème</sup> siècle, date de la dernière ouverture ), dans une lame de cuivre, attestant toutes deux sa qualité de *disciple de Notre-Seigneur*, puis de

3. Le Puy conserve encore sa partie de bâton (l'autre était à Périgueux). Cf. *Annales hagiologiques* (A.H.) II, 1086.

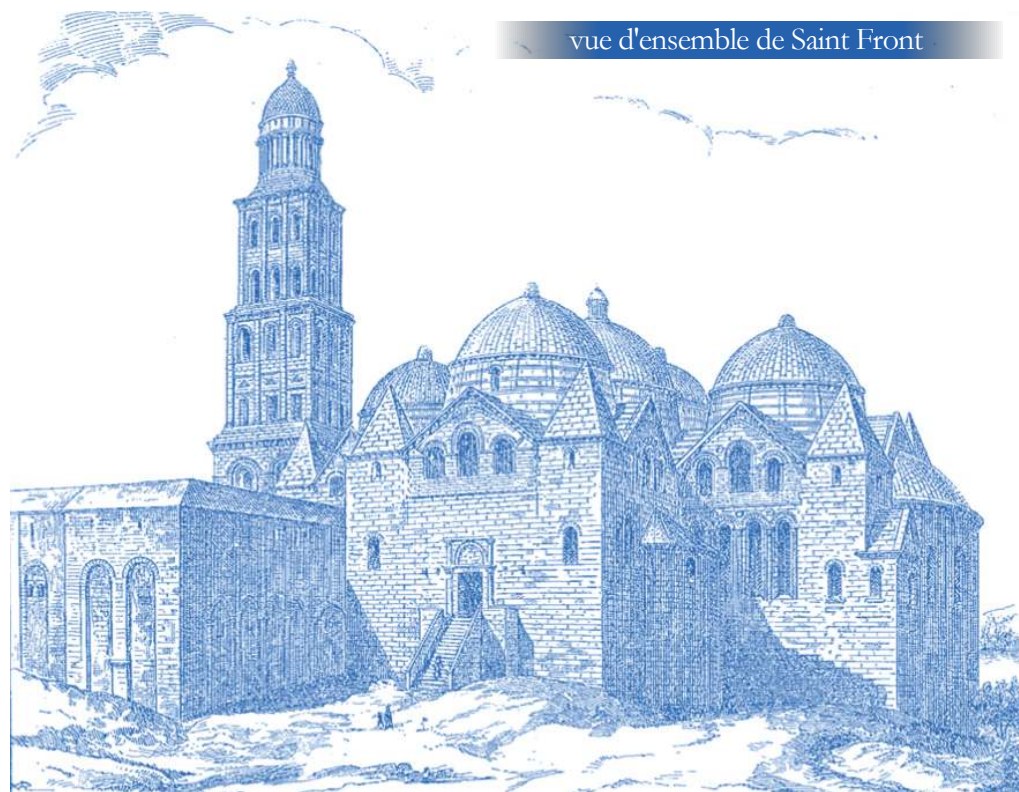
4. On peut mentionner saint Hilaire, parmi ces pèlerins, et

saint Gaugeris (de Cambrai), qui venait du tombeau de saint Martin ; or, en ces temps reculés, on ne vénérât que les très grands saints et les martyrs (A.H. 1082).

saint Pierre : *beatissimi Petri in baptisinate dilecti filii* : fils du bienheureux Pierre par le baptême. Cela est en outre une trace du grand pèlerinage qui se faisait au tombeau du saint dans les premiers siècles.

La tradition, établie par l'abbé Pergot, lui donne une origine juive, de la tribu de Juda ; et (cf. *A.H.* II, 1084), des auteurs graves le voient se retirer au Mont Carmel, avant que de rejoindre Notre-Seigneur pour le suivre. Quant à une naissance en *Lycaonie* (Asie-Mineure), on pourrait admettre (?) que ce puisse être une déformation des ajouts apocryphes que subit sa *Vie* vers le X<sup>ème</sup>, XI<sup>ème</sup> siècle ; on le faisait naître à *Lanquais* en Périgord, et surtout, on y mêla la vie d'un saint Frontonius, abbé en Egypte au II<sup>ème</sup> siècle, et ayant sous sa direction soixante-dix moines. C'est ainsi que notre saint Front se voit apporter chaque année des vivres

apostoliques de saint Front, le démon qui perd du terrain, jusque dans ses temples : la fameuse *Tour de Vésone* (encore debout) serait-elle donc le vestige laissé par le saint évêque pour la postérité, d'un temple d'idole qu'il mettait à bas par la vertu divine ? Dom Leclercq (*Dict. d'Archéologie...* article "Périgueux") pense, que c'était le temple de la *Tutela Vesonnae* (la déesse tutélaire de Périgueux donc). La cathédrale, elle, majestueuse et surprenante (pour la région, avec ses coupoles à l'orientale...), est certainement bâtie à l'endroit de l'oratoire à Notre-Dame, où le saint s'était retiré les dernières années, mais il paraîtrait (Dom Leclercq) que son architecture n'ait que l'apparence de l'Orient, sans reprendre la technique (on la prenait au XIX<sup>ème</sup> siècle pour une réplique de Sainte-Sophie de Constantinople, via Saint-Marc de Venise : cf. *Petits Bollandistes* XII, 623).



vue d'ensemble de Saint Front

Saint Front pourtant ne devait pas toujours rester en Périgord : il devait en être chassé, afin de porter le salut à d'autres peuples. C'est ainsi qu'on le voit pénétrer, certainement le premier (?), dans la région de Lutèce, et évangéliser au Nord le Beauvaisis et le Soissonnais, qui ont gardé vif (dans leur liturgie...) le souvenir de leur premier apôtre, parfois avec des reliques... (cf. *A.H.* II, 1090 sq.) Elles nous le montrent alors appelé pour chasser un démon à Metz, et le Maître aimé lui permettra de terminer en passant à Tarascon chez l'hôtesse du Seigneur, avec saint Georges, lui aussi chassé, qu'il aurait rejoint. Il doit en effet bien y avoir un fondement à la tradition que l'évêque de Périgueux aurait été transporté par Notre-Seigneur

en Périgord, par soixante chameaux ! Le plus triste est que le système abracadabrante du chanoine Fayard part de ces ajouts évidemment étrangers, pour nier la réalité du personnage de saint Front, et finalement en inventer un autre 500 ans plus tard...

## PÉRIGUEUX ET... LES GAULES

En arrivant à Périgueux, notre apôtre trouva une ville plongée plus qu'ailleurs dans les ténèbres du paganisme : les historiens rapportent qu'elle présentait les plus grands obstacles à l'établissement du christianisme (*A.H.* 1087-8), et d'après l'archéologue Taillefer, cela s'expliquerait par l'expatriation ici d'une partie de la famille du grand Pompée en - 43 : ils y importent leurs dieux, leurs temples... mêlés aux dieux gaulois. On suit alors (*Vie* donnée in *A.H.* II, par exemple), l'avancée des travaux

pour l'enterrement de sainte Marthe, et à ce fameux *gant de saint Front*, qui y était vénéré avant le temps de Raban-Maur (IX<sup>ème</sup> s.) Avant ce large tour, il était venu à Saintes, et Bordeaux, où on pense qu'il a précédé sainte Véronique et saint Martial, puisque la paralysie dont ils délivreront le gouverneur, aurait été encourue comme châtement pour avoir chassé saint Front... ●

(à suivre)



# Dernières nouvelles du clan

1/2 MAI 2021  
WEEKEND SAINTE BAUME



*Le pèlerinage paroissial vers la Ste Baume n'ayant pu malheureusement être maintenu, le Clan Saint Lazare des routiers du Groupe Saint Vincent de Paul est parti d'Allauch en ce premier mai pluvieux, pour porter les prières de chacun d'entre nous au pied de la Sainte Provençale. Monsieur l'abbé Buchet, assura l'aumônerie durant toute la journée de samedi jusqu'à St Zacharie.*

*Une fois n'est pas coutume, un épais brouillard accompagné d'une pluie soutenue furent au rendez-vous, ce qui rendit la traversée du massif du Garlaban plus sauvage... et moins encombrée des habitués promeneurs ! Le bivouac à Saint Zacharie fut salutaire pour tous, et les complies furent chantées autour du feu dans la propriété de notre hôte, toujours si accueillante depuis tant d'années. L'ennui naissant de l'uniformité, le soleil brille en ce dimanche matin. Le Clan reprît donc sa marche en direction de la grotte, préférant emprunter les sentiers sinueux traversant la colline provençale, plutôt que l'habituelle route départementale.*

*Après les riches enseignements de la veille sur Ste Marie-Madeleine par l'aumônier, le Clan poursuit sa marche pour arriver au pied de la grotte vers midi, et recevoir ainsi le dernier topo traitant de la « vaccination en ces temps de Covid ... » Le repas fut englouti sans peine ce qui permit au Clan d'achever son pèlerinage par l'ascension de la Grotte et les dévotions à la sainte protectrice de notre Provence en lui promettant de revenir tous l'an prochain faisant résonner la grotte du traditionnel « Prouvençau e Catouli ! » ●*



# LA CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Lundi 24

En ce week-end de la Pentecôte, de petits groupes de pèlerins sillonnent les sentiers de la terre de France. Le supérieur du district avait encouragé ces pèlerinages régionaux et paroissiaux, ne pouvant assurer dans les conditions actuelles celui de Chartres à Paris.



Pour répondre à cette demande, le prieuré de Marseille organisa un pèlerinage au sanctuaire de Cotignac. Le rendez-vous fut fixé à 10h30 pour une messe chantée autant que pluvieuse ( sans qu'il y ait forcément un rapport entre les deux ). Dans son sermon, M. l'abbé Beauvais brossa en quelques traits énergiques un tableau vivant de St Dominique dont nous fêtons l'entrée au ciel il y a 800 ans. Une fois la messe dite, le beau temps revint et permit aux pèlerins de prendre leur pique-nique sans être incommodés par la pluie.

En début d'après midi, notre petit chapitre d'environ 80 personnes tenta de se fédérer autour d'un mégaphone récalcitrant. Après une courte prière dans l'église de Notre Dame de Grâces, le groupe s'ébranla en direction du Sanctuaire Saint Joseph du Bessillon. Alors, certes, le chemin était 30 fois moins long que celui du pèlerinage de Chartres habituel, mais nos marcheurs mirent beaucoup de bonne volonté à le parcourir... beaucoup trop même. À tel point qu'il fut difficile de réciter un chapelet complet. Aux pieds de Saint Joseph, le pèlerinage se clôtura avec le chant des litanies et la bénédiction finale.

Lundi 31

L'école Saint-Ferréol, ses prêtres, ses religieuses, ses institutrices, et tous ses élèves eurent la joie de célébrer dans la simplicité la fête de Marie Reine. Une petite procession, quelques chants, un joli brancard entouré d'une légion d'enfants ; une façon de sourire à notre Mère du Ciel et de lui demander, en renouvelant l'acte de consécration de l'école, ses grâces et sa protection ●



à Marseille

**Samedi 19 et**

**Dimanche 20 :** Kermesse de l'école Saint-Ferréol.

**Lundi 21 :** Messe de l'Oeuvre St-Vincent-de-Paul à 18h à la rue de Lodi, suivie de son assemblée générale.

**Vendredi 25 :** Spectacle des élèves de l'école Saint-Ferréol.

*Les ordinations sacerdotales à Ecône  
auront lieu cette année le 1<sup>er</sup> juillet à 9h*

CARNET PAROISSIAL

BAPTÊME

à Marseille :

- Mathieu JEONG, le 22 mai
- Antoine PALMIERI, le 23 mai

PREMIÈRE COMMUNION

à Marseille :

- Mathieu JEONG, le 23 mai

SÉPULTURE

à Aix-en-Provence :

- Laurent BARTHÉLEMY, le 18 mai

à Morgon :

- Yvette BLONDEAU, le 31 mai

CORSE

**Prieuré N-D de la Miséricorde**

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

**Haute Corse**

- Dimanche : 17h00 messe Ville di Paraso

Abonnement annuel :  
25 € ou plus

chèque à l'ordre de  
**L'ACAMPADO**

L'Acampado n° 171,

juin 2021, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

**Abbé Xavier Beauvais**

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

MARSEILLE

**Église de la Mission de France - Saint-Pie X**

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée  
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

**Chapelle de l'Immaculée-Conception**

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi et le mercredi de 9h00 à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le mardi à 20h00

Catéchisme pour adultes le jeudi à 20h00

**Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol**

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : [13p.marseille@fsspx.fr](mailto:13p.marseille@fsspx.fr)

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Chorale de St Pie X : répétition le jeudi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

**Chapelle de l'Immaculée-Conception**

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1<sup>er</sup> Vendredi du mois messe à 18h30
- 1<sup>er</sup> Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mardi à 19h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

**Oratoire Saint-Marcel**

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

**Chapelle des Pénitents Blancs**

rue Frédéric Mistral

Messes : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Dimanche du mois : 18h00  
(Sauf en juillet et août : pas de messe.)